



Conseil municipal du 27 octobre 2020 à 20h00
Salle Manière
COMPTE RENDU ET DÉCISIONS

Membres présents : 17
Membres votants : 17
Membres absents : 2
Procurations : 0

Présents : TAVET Alain, LAFORGUE Catherine, THIRRION Kristel, LAVAL Cécile, ROUSSEL Corinne, LAGRANCOURT Sylvie, VEDRENNE Alain, TOCHEPORT-BERRIER Aurélie, SELVES Céline, BOUQUIER Cyril, FRERE Christophe, GARGAUD Stéphane, LAVAL Jean-Claude, CHANQUOI Jean-Marie, SERRE Jean-Claude, TOCHEPORT Michel, VILLEMUR Nadège, GARGAUD Stéphane.

Absents : MARTY Annie, MONTENERO Anne-Sophie

1- BILAN DES COMMISSIONS :

***INTERNET :**

La commission s'est réunie pour un balayage du site avec quelques modifications apportées. Un bulletin municipal nommé « La gazette des Coteaux » sortira courant Janvier 2021. Suite à une réclamation, il est décidé de mettre sur le site le règlement concernant la Chasse.

Si les conditions le permettent, les vœux seront réalisés avec un accueil des nouveaux habitants.

***ADRESSAGE :**

Une douzaine de devis ont été demandés pour les plaques, poteaux et numéros (150 plaques, 150 poteaux, 375 numéros). Ils varient de 12140 euros à 22000 euros sans la pose.

Un seul des prestataires (ALTRAD) propose la pose des panneaux et des numéros pour 7500 euros environ. Il faut se baser sur un total approximatif de 25000 euros TTC pour le coût global de l'adressage.

Les plaques de rue ainsi que les numéros seront couleur pierre et la police couleur Bordeaux selon les directives des Bâtiments de France. Le nom des « Coteaux Périgourdins » peut figurer sur les plaques pour le même tarif.

***AÎNÉS DU CAUSSE :**

La commission se dit un peu coincée au vue du contexte sanitaire lié au Covid19. Elle propose cependant de faire un courrier à l'attention de tous les aînés (70 ans et +) et de leur porter directement, avec les cadeaux de fin d'année pour les + de 80 ans.

***JEUNESSE :**

Dans l'attente des préconisations gouvernementales liées au Covid19, la commission a organisé sur 2 circuits (un sur Chavagnac et un sur Grèzes) la fête d'Halloween mais n'est pas en mesure à l'heure actuelle de dire si cet évènement sera possible.

La commission souhaite par ailleurs mettre en place pour la fin d'année un concours de décoration de la plus belle maison illuminée de Noël avec un jury composé d'enfants.

Elle souhaite également mettre en place des ateliers créatifs les samedis en demandant une participation aux familles pour l'achat de fournitures et matériel ainsi qu'à la Mairie, dans un local communal avec point d'eau.

La commission prévoit également une Chasse aux Trésors pour Pâques en collaboration avec l'association « Les Amis du Patrimoine », une Nuit des étoiles sur le Coteau de Grèzes aux beaux jours et le projet d'une cagnotte Leetchi pour financer le projet d'un CityStade, malheureusement non retenu au Budget Participatif 2020.

*COTEAUX'BUS :

Ce service gratuit fonctionne bien avec seulement un jeudi sans réservation depuis sa mise en route, Inauguration prévue le Samedi 7 novembre 2020 à 10h30, dans l'attente des préconisations gouvernementales liées au Covid19.

*VOIRIE :

Des travaux ont été réalisés au Chemin de la Chanal, en attente du beau temps pour les travaux à réaliser sur la descente du Chemin des Bois de Bigeat.

Stéphane doit s'accorder avec Damien Raimundo pour le nettoyage des fossés et les traversées de route.

Demande d'un abri de bus pour la ligne Sarlat/Brive, voir avec la Région si possibilité de déplacer l'arrêt devant la Salle du Conseil à Chavagnac.

Dans l'hiver, après prise de contact avec Alain Aymard, il faudra couper 3 arbres sur le chemin qui va à Charrier.

Les marches du cimetière de Grèzes ont été refaites en béton et les traverses enlevées pour un montant d'environ 17000euros HT.

*ESPACES VERTS :

Travaux réalisés devant la Mairie de Chavagnac, en attente de rehausse pour l'assainissement, ce chantier sera finalisé par la suite avec de plus gros cailloux.

La haie du cimetière de Chavagnac doit être enlevée après la Toussaint et remplacée par une haie de charmilles.

2-DIVERS :

Un permis de construire a été déposé pour le projet de l'Ecole. L'attribution de la DETR a été accordée. Les travaux devraient débuter idéalement pendant les vacances de février 2021.

Concernant les feux récompenses, ils ne sont pas conformes à la réglementation actuelle, le gouvernement étudie les modalités de réglementation de ces dispositifs.

La castine prise aux Fours à Chaux doit être chargée en haut du site et non en bas.

Le four des Mothes doit être réhabilité suite à la demande de l'association des « Amis du Patrimoine », les lauzes n'étant pas mises correctement, il y a des fuites d'eau. Les devis étant trop onéreux, il est décidé de demander à Monsieur LESTANI de Chasteaux et également à Monsieur GARGAUD de venir voir sur place.

Le CMN a demandé une subvention au même titre que les autres associations de la commune, le budget étant voté, le CMN bénéficiera de la subvention de 100 euros dès l'année prochaine et dès que l'association nous aura transmis son bilan annuel. Une exonération du loyer sur le mois à venir (correspondant au mois de confinement d'Avril) sera faite pour compenser la perte due au confinement. La commission des bâtiments communaux souhaite un bilan sur les charges et les

recettes du bâtiment du CMN afin d'en connaître la rentabilité et un règlement intérieur devra être établi.

Vote du taux d'attribution des indemnités de conseil et de confection des documents budgétaires pour le percepteur (soit 45,73 euros)

Visite de l'Evêque pour le transfert des reliques de St Sour qui ont été scindées en deux (une partie en l'église de Chavagnac et une partie en l'église de Terrasson). Pour protéger ses reliques, les « Amis du Patrimoine ont fait faire un coffre vitré anti-casse et souhaite que la mairie installe un meuble afin de fixer ce coffre dans l'église. Il est décidé qu'une subvention exceptionnelle leur sera attribuée pour l'achat de ce meuble.

Don de chaises pour l'église de Grèzes par Monsieur Sambat Lucien que nous remercions et également achat de chaises par la commune,

2 membres des conseillers de la commune doivent être désignés pour la CLECT (Commission d'évaluation des charges transférées) en charge de contrôler les montants reversés aux communes :
Titulaire : CHANQUOI JeanMarie
Suppléant : TAVET Alain

Agir Energie s'occupant de la mise en place de 2 bâtiments photovoltaïques clé en main sur Hautefort et Terrasson sont venus voir le terrain situé à l'entrée du bourg de Chavagnac (à côté d'anciennement chez Qu'Hen) pour une éventuelle mise en place d'un bâtiment de 38x16 qui pourrait servir pour abriter une aire de jeux ou faire une salle des fêtes ...Ce projet doit être soumis aux Bâtiments de France, et permettrait de financer le terrassement, au bout de 20 ans le bâtiment serait restitué à la commune. Pour le terrain situé dans la zone de Nadaillac, pas d'utilité.

